

QUAND UN STAGE SE PASSE MAL

Que faire quand le stage se passe mal ?



→ Rien à faire ou des tâches inintéressantes

Réagissez vite ! Dès la fin de la première semaine, faites un point avec votre tuteur. Le problème peut être temporaire. Si l'encadrement n'est pas correctement assuré, mieux vaut parfois prévenir son référent école, arrêter un stage et en chercher un autre.

→ La mission est trop difficile

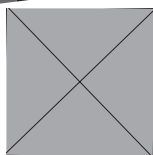
La mission du stage doit être en lien avec votre formation. Elle doit vous permettre de développer de nouvelles compétences. Si vos difficultés continuent, contactez votre enseignant référent et vérifiez ensemble les points qui vous posent problème. Le référent école saura alors se mettre en relation avec votre tuteur en entreprise pour éventuellement réadapter la mission à un niveau de difficulté accessible.

→ L'ambiance est mauvaise dans l'entreprise

Discutez-en avec votre enseignant référent et tuteur en entreprise (si possible). Si l'impact sur votre travail est minime, prenez du recul ! Les conflits entre personnes et/ou services font aussi partie de la vie en entreprise. Apprendre à «gérer l'humain» est une expérience qui pourra vous être aussi profitable

→ Ce n'est plus du tout ce que je veux faire

Si le stage permet généralement de confirmer sur le terrain ses choix d'orientation, des déconvenues peuvent aussi arriver. Le stage aide aussi à se réorienter. Attention à ne pas agir trop vite sous le coup de la déception. Discutez avec votre tuteur en entreprise pour savoir si votre mission peut être changée. Parlez-en à votre responsable de formation avant toute prise de décision.



Une convention de stage peut être rompue :
- pour des motifs personnels graves (maladie, accident...)
- en cas de non-respect par l'entreprise des tâches définies dans la convention par une des deux parties, les conséquences sont différentes en fonction du responsable de cette rupture.